

EDITORIAL

Enseignements

L'UE s'était trompée. Elle vient de corriger une erreur impardonnable: la présence du Maroc dans la liste grise des paradis fiscaux. Rabat n'avait pas besoin de ce type de pressions ayant multiplié les gestes de bonne volonté. Lorsque ce ne sont pas les engagements pris pour le chantier stratégique des échanges des données, c'est alors une traque permanente aux dérives des prix des transferts. Au point de courir le risque au cours de ces dernières années de terroriser les filiales de multinationales. Plus récemment, le gouvernement a également été offensif sur le sujet des zones franches. Bref, le Maroc a montré qu'il n'était pas impuissant. Difficile de faire plus.

Pour la lutte contre la fraude fiscale comme dans la vraie vie, il faut faire attention à certaines évidences. Elles peuvent compromettre des efforts de développement et d'émergence. Lorsque certains pays prennent la liberté d'engager des politiques attractives en matière d'impôts, qu'il leur soit au moins accordé le bénéfice du doute. De se donner par exemple pour objectif de promouvoir l'investissement et des activités économiques sur leurs territoires. De devoir subir aussi le diktat d'opérations transfrontalières où l'incapacité à parler un langage commun est une tendance de fond.

Dès le départ, le sujet lui-même, celui des paradis fiscaux, n'a jamais été stabilisé dans sa définition. Dans le cas d'espèce, en dehors de l'attractivité fiscale, du maintien du secret bancaire, les autres critères (une infrastructure financière et IT développées ainsi qu'une bonne gouvernance) seraient pour ainsi dire revendicables par tout pays. De surcroît, en hésitant à faire passer le test à certains de ses propres membres, Bruxelles n'a pas beaucoup aidé à faire avancer le débat, du moins pas sereinement. Espérons que les enseignements aient été tirés. □

Mohamed BENABID

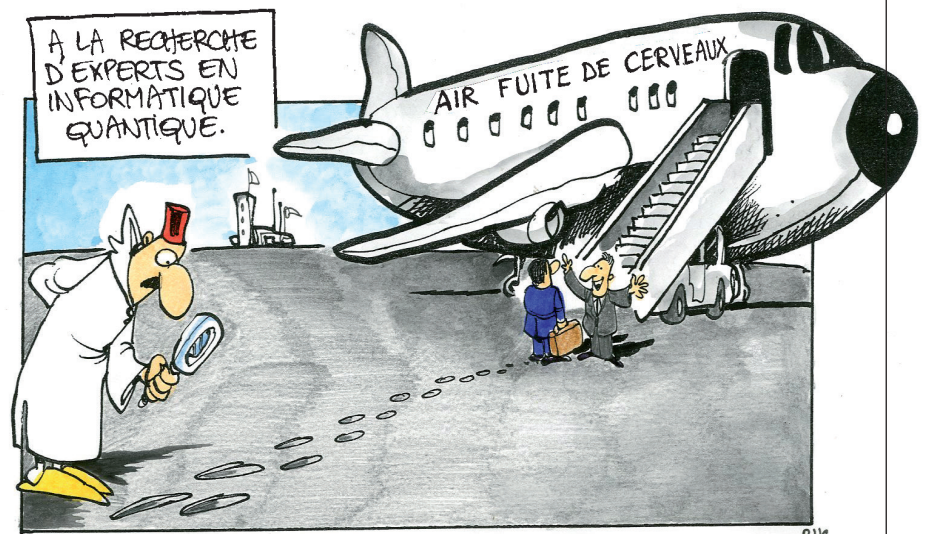
Informatique quantique Pourquoi il faut y être

- Une technologie qui promet de tout révolutionner

- Au niveau international, une bataille de souveraineté

- Aucune filière de formation au Maroc

Voir Compétences & Innovation



L'inflation manque toujours de vigueur

LES prix à la consommation ont augmenté de seulement 0,1% en janvier. Leur très faible hausse est loin de constituer une bonne nouvelle. Si elle persiste, les conséquences seront négatives sur tous les agents économiques. Elle se traduirait par une stagnation des

salaires, la baisse de la demande, l'ajustement des politiques des entreprises, le recul des recettes fiscales en particulier de la TVA, ... Des institutions internationales encouragent la banque centrale à poursuivre sa politique accommodante pour stimuler l'inflation. □

Voir page 4

■ **Crédit à l'habitat:**
Les taux d'intérêt stagnent

Voir page 5

■ **Casa-Tram:**
Démarrage des travaux sur la plateforme des lignes 3 et 4

Voir page 8

Dispositifs médicaux Bras de fer entre les distributeurs et la tutelle

Voir page 2

Fiscalité: Le Maroc désormais sur la «liste verte» de l'UE

Voir De Bonnes Sources